

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 2 AVRIL 2015

PRESENTS :

CHRETIEN Patrice
FORTUNA Christine
CHEVAILLIOT Yannick arrivé en cours de séance
CHRETIEN Mathieu
DAVIN Alexandre
DEVILLE Yannick
LAMBIN Mélanie
MASCLAUX Valéry
PREVOTEAU Denis
REPEL Delphine arrivée en cours de séance

ABSENT(S) : DE SA Karine qui donne pouvoir à CHEVAILLIOT Yannick

Le maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une demande d'anticipation au renouvellement de concession cimetière.

CONCESSION

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la demande de prolongement de la concession n°33 en concession perpétuelle.

TAUX D'IMPOSITION 2015

Le conseil municipal vote les taux d'imposition pour l'année 2015 comme suit :

| | | |
|---|---|---------|
| ➤ | Taxe d'habitation : | 11,59 % |
| ➤ | Taxe foncière sur les propriétés bâties : | 8,49 % |
| ➤ | Taxe foncière sur les propriétés non bâties : | 10,52 % |
| ➤ | Contribution Foncière des Entreprises : | 9,24 % |

BUDGET PRIMITIF 2015

Les membres du Conseil Municipal, à 10 voix pour et 1 contre (Mélanie LAMBIN) votent le budget primitif 2015 équilibré en dépenses et recettes :

- D'investissement (y compris les restes à réaliser) à : 264 334 €
- De fonctionnement à : 210 404 €

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le maire informe que la Commission d'Appel d'Offre s'est réunie le 13 mars 2015 pour l'analyse des offres des entreprises EIFFAGE, AB ENTREPRISE, SCEE, FME. Elle a retenu l'entreprise FME.

Le Conseil Municipal décide donc de confier les travaux d'éclairage public à l'entreprise FME, et charge le maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à cette opération.

EMPRUNTS POUR LES TRAVAUX : ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil décide de contracter un emprunt moyen terme de 27000€ sur 10 ans et un emprunt relais TVA sur 1 an de 4000 € auprès du CRCA.

Le maire propose l'option de mettre 1 ballast électronique bi-puissance sur chaque point lumineux; le conseil n'est pas favorable à cette option. Un devis de pilotage électrique de l'armoire sera demandé.

CONVENTION AVEC LE CLIC

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le renouvellement de la convention de partenariat avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) pour une durée de 3 ans.

POINTS SUR LES DIFFERENTS TRAVAUX

- les travaux d'accès au cimetière sont commencés (entreprise GOREZ)
- la SCEE (enfouissement des réseaux) devrait débuter semaine 16
- les anciens lampadaires de la rue de la République seront installés sur des points mal éclairés de la commune (un devis sera demandé à l'entreprise FME)

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

- ✓ Le cahier des charges pour le bureau d'études du PLU va être réalisé prochainement
- ✓ La commission bâtiment se réunira le 12 septembre afin de réfléchir aux besoins concernant l'espace "mairie"
- ✓ L'écho et la Gazette de Berméricourt se feront également de façon numérique à partir de 2016
- ✓ Des travaux d'entretien de peinture seront effectués dans l'église et sur les murs extérieurs de la mairie
- ✓ Chaque collectivité doit réaliser un "document unique d'évaluation des risques" ; ce document pourra être réalisé en partenariat avec la CCNC et le Centre de Gestion

La séance est levée à 22h45.